



L'ambassade de la FPMT

Par Lama Zopa Rinpoché



SVE-LZR-AMBASSADE FPMT- Dernière mise à jour 22.06.2015

Cette lettre a été écrite par Rinpoché à un étudiant que Rinpoché appelle "xx Rinpoché:"



Une carte postale était jointe à la note : Voici votre style de temple dans lequel on peut passer des moments très calmes, faits seulement de profond sommeil, de méditation zen, ou d'écoute de chants d'oiseaux. HA HA. Vous pensez que cela arrivera. Oui, lorsque vous offrez un mandala, ceci est le minuscule résultat de l'offrande de ce seul mandala, qui comprend des ciels emplis d'offrandes.

Mon très cher xx Rinpoché,

Comment allez-vous ? Je pense que ce centre n'est le meilleur endroit au monde que pour vous. Pour certains membres de la Sangha, cela ressemblerait à l'enfer.

N'oubliez pas que pour les grands bodhisattvas, ceux qui sont vaillants, l'enfer est la plus belle des terres pures car ils peuvent y souffrir au nom des innombrables êtres vivants, voire pour un seul être vivant et tout particulièrement pour les êtres des enfers.

Quelle personne joyeuse, heureuse, chanceuse vous êtes !

Vous vous consacrez à ces personnes simples et ordinaires qui ont des problèmes. Vous guidez les méditations, vous discutez avec elles puisqu'elles ont besoin de bonheur et vous les instruisez, en leur offrant votre corps, votre parole et votre esprit.

Vous êtes comme mes membres, une partie de mon corps, mon représentant, l'ambassadeur de la FPMT.

En d'autres termes, j'aimerais que vous pensiez ainsi.

Je vous en prie, ayez une longue vie pour me permettre d'exaucer mes souhaits (qui sont ceux de la FPMT) pour l'ensemble de l'organisation, pour les étudiants, pour les gens de l'extérieur, pour les non-bouddhistes, pour les bouddhistes, pour tous les êtres.

Avec mon plus grand amour et toutes mes prières,
Zopa.

Colophon : Retranscrit d'une note écrite par Lama Zopa Rinpoché le 24 avril 2007. Extrait édité par Claire Isitt le 22 juin 2010.

Traduction française extraite des Nouvelles du Bureau international de la FPMT de juillet 2010, Service de traduction de la FPMT.

Tous droits réservés